

Siège Social
9 bis rue Hoche
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

FRATERNITE SAINT REMY DE PROVENCE (BdR)-ABENE(Arrondissement de Diouloulou) SENEGAL

Compte rendu de l'assemblée Générale Du 20 mai 2008

Absents excusés : Monsieur et Madame MISTRAL J. Pierre, PICATTO Fernand, CHALANCON J. Marie, TOULON Michel, AJOUC Jean-François, CAZALS Christian, ROBERT François, FONTAINE Bernard, BERTOLI Roger, PEREZ Floréal, BELLIN Georges , BELLEMERE Yannick, MIOCHE Philippe, BOURGUET Pierre. Mesdames RIVAS Monique , MARRET Monique, NOIQUE Mireille ,BRISSET, TISCHMACHER Andrée, BELLEMERE Françoise,HUBERT VIDEAU Monique. Messieurs AYMARD Michel, TAILLEFER Jacques, MARSAL Patrick, TURC Guillem, FERRAND J.François, BELLEMERE J. Christophe, DUPUY Bernard, FABRI J.François, ROMAN René, CHRISTIANINNI Henri.

Présents : Monsieur et Madame APPLANAT Maurice, BOUSSIN Yves, BRUN Jean-Loup, MISTRAL Joseph, BELLEMERE Michel, TURC Maurice, PIALOT Barthélémy, APPLANAT Bruno, MAUGARD Charles, Mesdames IMBERT GERARD Nicole, GAILLARD Odette, BETINAS Françoise, ROYER Claude, AOUN Dany, GIOVANETTI Geneviève, Messieurs PETIT Jacques, AUBERT Georges, BELLEMERE Philippe, MISTRAL Serge.

- Le Président remercie les personnes présentes, Jo MISTRAL et Maurice TURC qui assurent le quotidien en son absence.
- Puis le Secrétaire monsieur Maurice TURC rappelle les événements de la saison passée :paella et vide grenier qui ont rapporté respectivement 2727 et 1275 euros et remercie tout ceux qui se sont dépensés sans compter pour leur réussite.
- Tandis que Bruno Applanat projette un diaporama des actions entreprises en Casamance de novembre 2007 à mars 2008, Marie-Thérèse BELLEMERE les détaille.

I Le container

En octobre 2007 un container est rechargé, grâce à M. et Mme LACOMBE, KABADOU et leur fils Farid, Monsieur BELLIN, PEREZ, MAUGARD, MISTRAL, EYNAUDI, Mademoiselle BELLEMERE, transporté gratuitement par la société de Monsieur BOUSQUIE, Anouk BELLIN travaille a son envoi. Au Sénégal le village de Séléty s'occupe des formalités de dédouanement. Le 7 décembre tout est arrivé en Casamance. Au cours d'une magnifique fête Diola le village remercie l'Association. Environ un cinquième du contenu du container est rapporté à Abéné pour y être distribué aux villageois. Jean-Pierre MISTRAL installe quelques ordinateurs dans les diverses administrations. Monique RIVAS se charge du matériel médical qu'elle remet aux dispensaires de Séléty et d'Abéné.

II Le batik

Les femmes du GIE nous ont demandé de les aider, les prix du tissu et des teintures ont augmenté. La production de riz a été très faible. Malgré un bénéfice de 300 000 FCFA, leur fonds de roulement ne leur permet pas d'acheter tissu et teinture. Nous leur accordons 100 000 FCFA (150 euros) et leur achetons des coupons de tissu, c'est donc une dizaine de pièces d'environ deux mètres cinquante en 120 cm de large que nous tenons à votre disposition au prix de 15 euros chacune. Maurice TURC leur a offert la machine à coudre de sa maman.

III Le domaine de la Santé

Le Docteur Jacques TAILLEFER s'est rendu en Casamance en décembre, il a effectué des soins au cabinet dentaire de Diouloulou, le cabinet de Kafountine n'étant pas totalement en état, il n'a pu y travailler. En mars 2008 il a acheté avec l'aide de l'Association une unité de soins mobile qui lui a permis de soigner de nombreux patients, sans recourir obligatoirement à l'arrachage des dents, au dispensaire d'Abéné et dans l'île de Boune.

.....

29 mai 2008

Page 2

Le Médecin: Monique RIVAS a effectué des permanences dans les dispensaires de Séléty, Abéné et a soigné de nombreux patients (consultations de médecine générale et d'obstétrique). Elle a rencontré la jeune fille d'Abéné qui est rentrée à l'école d'infirmières de Dakar et dont l'Association finance la formation.

Elle a également accompagné l'infirmier d'Abéné à la pharmacie centrale de Ziguinchor afin d'acheter les médicaments offerts à la pharmacie du dispensaire pour la somme de 620 euros.

Fin mars les matelas et moustiquaires ayant servi aux jeunes savoyards logés à Kataba ont été remis au dispensaire d'Abéné.

Un don de 160 000FCFA (250 euros) a été remis à la Sous Préfecture de Diouloulou pour achat de matériel d'optique.

IV Les pêcheurs d'Abéné

Cette année les pêcheurs fournissent un devis pour l'achat de filets à soles pour une somme de 300 euros. La pirogue offerte en 2006 a été repeinte.

V Micro-crédit

En mars 2007, les pêcheurs du village de Kassel ont besoin d'une pirogue équipée d'un moteur afin d'élargir leurs activités. Ils nous demandent de les aider, nous leur accordons un don de 100 000FCFA et un prêt de 500 000FCFA qu'ils rembourseront en deux fois. C'est la somme de 250 000 FCFA qu'ils remboursent en mars 2008.

IV Le jardin des femmes

Le verger d'agrumes et de manguiers se développe. La récolte de vin de palme est abondante.

.V Parrainages scolaires

Les élèves parrainés par les membres de l'Association poursuivent leurs études à Dakar. Angèle redouble sa dernière année de ses études de sage-femme, Cassius et Marc sont en 3^e année de licence d'anglais. Sona est entrée en 1^{er} année d'école d'infirmière à Dakar.

Daniel est rentré en 4^e à Bignona.

Un enfant en jardin d'enfants, un élève de CE1 et une élève de 6^e.

Ce sont aujourd'hui 16 adolescents méritants dont les familles ont des difficultés pour leur faire continuer leurs études que nous prenons en charge au Collège de Kafountine. 15 sont en 4^e et 1 en 5^e. Une somme de 400 000FCFA (625 euros) a été remise au Directeur.

VI Jumelage entre écoles

En janvier 2008, Vincent BELLEMERE, élève de CE2 à l'école Anatole France de Hyères, a transporté avec ses parents plus de 100kgs de fournitures scolaires récolté par les élèves et enseignants, il les a offert à l'école de Séléty accompagné de dessins et d'une photo de tous les donateurs.

VII Construction de classes

Une somme de 1 000 euros a été remise aux parents d'élèves de Kabadio pour la construction de 2 classes en banco.

Grâce à Pierre GIGNOUD (membre de l'AFSAS) en Savoie nous mettons sur pied un partenariat entre un organisme de formation d'Albertville et l'AFSAS. Sept jeunes en formation accompagnés d'un formateur se rendent à Kataba2 et avec l'aide des villageois construisent 2 classes, un bureau de Directeur et une réserve en construction traditionnelle Européenne. Le voyage, les matériaux sont payés par paartner formation avec des aides d'entrepreneurs, du Conseil Général, de la Mission locale jeunes.... Nous finançons l'hébergement, la nourriture des stagiaires et de leurs aides locaux, leurs week end et leurs transports à Abéné.

VIII Association AFSAS Sénégal

Elle a obtenu l'agrément du Gouvernement sénégalais. Désormais tous nos intervenants, qu'ils soient professionnels de Santé ou enseignants peuvent travailler sans risque.

- Monsieur Jo MISTRAL donne lecture du bilan financier : 13 862 euros de recettes, 13640,18 euros de dépenses soit un crédit de 221,82 euros. Ces comptes sont détaillés sur le site de l'AFSAS / <http://afsas.applanat.net/>
- Les bilans sont mis aux votes et approuvés à l'unanimité, le bureau est reconduit dans ses fonctions.
Bruno APPLANAT est nommé trésorier adjoint.

- Le Président donne lecture des projets 2008/2009 ;
 - Paella le 30 mai 2008 : 20 euros par personne et 5 euros pour les enfants
 - Vide grenier le 1 juin 2008
 - Journée des associations le 7 septembre 2008
 - Spectacle de l'Association « Bleu Soleil » au profit de l'AFSAS le 16 juin 2009
 - Continuer le garage du village d'Abéné
 - Aider le dispensaire d'Abéné par l'achat de médicaments sur place, intégrer les médecins dans le projet du secteur. Notamment sur le plan de la prévention et de la formation. Continuer l'aide à l'achat de l'unité portable de soins dentaires .
 - Envoyer le container
 - Poursuivre les actions de parrainage
 - Développer la commercialisation des batiks du GIE KAPEBOR ;
 - Aide aux pêcheurs
 - Fin de l'école de Kataba2
 - Soutien à Paartner formation s'ils poursuivent leur action à Kataba2
 - Participation à la construction d'un bureau de Directeur et cantine scolaire à Séléty.

- La réunion se termine autour du verre de l'amitié.

REALISATIONS EN CASAMANCE DE NOVEMBRE 2006 A MARS 2007

I Les pêcheurs d'Abéné

Les pêcheurs d'Abéné avaient, en juin 2005, reçu la pirogue dont nous avons financé la construction. En 2006 nous avons financé à hauteur de 700 000 FCFA, l'achat d'un moteur neuf de 15CV, cette année les pêcheurs fournissent un devis pour l'achat de 20 gilets de sauvetage pour une somme de 100 000FCFA, deux filets pour la pêche des soles pour une valeur de 36 000FCFA, un GPS : 60 000FCFA, 4 jeux de fusées de détresse : 36 000FCFA soit un total de 232 000FCFA que nous leur avons remis le 21 décembre.

II Le batik

En janvier 2005, nous avons rencontré un groupement de femmes, qui dans le cadre d'un GIE (Groupement d'intérêt économique) avaient suivi une formation à la teinture des tissus (batik). En 2006, encouragés par les bons résultats de ce GIE nous leur avons attribué la somme de 150 000 FCFA (environ 230 euros) qui a permis l'achat de deux bancs et d'une table, de seaux, bassines, natte, baril, gants, masques, teinture et tissus. Cette année elles nous ont demandé de les aider en leur achetant du tissu, c'est donc une quinzaine de coupons d'environ trois mètres en 100 de large que nous tenons à votre disposition au prix de 12 euros chacun.

III Garage du village

En contrepartie d'une maintenance du car en 2006 nous avons acheté une tonne de ciment ainsi que des tuyaux et le matériel nécessaire au raccordement au réseau d'eau afin de commencer la construction d'un atelier de mécanique avec fosse de vidange et de graissage, pour les mécaniciens du village, ceci pour un montant d'environ 200 000 FCFA (environ 310 euros). Nous avons eu le plaisir à notre arrivée de constater que l'eau était sur le terrain et les agglôs avaient été fabriqués avec le ciment attribué. Lors de son séjour à Abéné, Jean-Michel GAILLOT (architecte) a établi les plans du projet global en concertation avec André . Suite à cela nous avons lancé la construction de la 1^o partie : une dalle de 7m/11m avec la fosse complète et acheté 2 tonnes de ciment et des tôles pour qu'André puisse continuer les travaux de sa maison pour une somme de 877 000FCFA

IV Le jardin des femmes

Le verger d'agrumes et de manguiers se développe.

Le maraîchage n'a pas donné les résultats escomptés. Le Président a été changé en février et le nouveau nous a donné des assurances sur une remise à plat de la situation.

V Le domaine de la Santé

Les Docteurs Jean-Marie CHALANCON et Patrick MARSAL se sont rendus en Casamance en décembre, ils ont effectué des soins au cabinet dentaire de Diouloulou, le cabinet de Kafountine n'étant pas totalement en état, ils n'ont pu y travailler.

Le Docteur Jacques TAILLEFER a mis en œuvre la suite de la réparation du cabinet dentaire de Kafountine grâce aux fonds qui nous avaient été confiés par les allemands qui avaient installés ce cabinet il y a une dizaine d'année ; la somme de 167 000FCFA y a été consacrée. Il est retourné en avril et a pu effectuer des soins dans ces locaux à la grande joie de la population. En janvier il a également effectué, avec l'aide de Frédérique et de Sacha GAILLOT des séances de prévention dans diverses écoles du secteur.

Les Médecins : Monique RIVAS et Suzanne BRISSOT ont effectué des permanences dans les dispensaires de Diouloulou, Abéné et Kabadio et ont soigné de 30 à 40 patients par jour (consultations de médecine générale et d'obstétrique). Elles ont ainsi approfondi leur connaissance du terrain et leurs liens avec les différents intervenants en particulier les membres du comité de santé d'Abéné et les responsables médecin et personnel de santé, notamment le nouveau Médecin responsable du district de Diouloulou. Le Chef du village d'Abéné a obtenu la nomination d'un infirmier d'état, l'argent devant être consacré à la formation d'un infirmier a donc pu être affecté à l'achat de médicaments à la pharmacie centrale de Ziguinchor, suivant une liste établi par les personnels de Santé, et à une participation à la réparation du poste de santé d'Abéné soit la somme de 594 600 FCFA. Du matériel pour chauffer l'eau servant aux soins des accouchées et de leurs bébés a été offert à la maternité d'Abéné pour la somme de 25 000FCFA. Comme nous l'avions prévu à l'issue du concert de piano du 24 mai 2006 une somme de 200 000FCFA

avait été envoyée en août à l'infirmier de Diannah afin qu'il achète des moustiquaires à distribuer aux futures mamans, 195 000FCFA supplémentaires lui ont été remis dans le même but par le Docteur RIVAS ;

.VI Parrainages scolaires

Les élèves parrainés par les membres de l'Association poursuivent leurs études à Dakar. Angèle termine ses études de sage-femme , Cassius redouble sa 2^e année de licence d'anglais et Marc a été reçu en 2^e année de licence d'anglais avec mention : 1 380 000FCFA

Daniel est rentré en 5^e à Ziguinchor : 100 000FCFA

3 nouveaux jeunes sont parrainés : une enfant en jardin d'enfants, un élève de CE1 et une élève de CM2 pour un montant de 182 700FCFA

Nous avons pris contact avec André EM'BA, Proviseur du Collège de Kafountine pour organiser le suivi, d'adolescents méritants dont les familles ont des difficultés pour leur faire continuer leurs études. Ce sont 8 élèves qui grâce à vous sont ainsi pris en charge. Une somme de 400 000FCFA a été remise au Directeur.

VII Micro-crédit

Les pêcheurs du village de Kassel ont besoin d'une pirogue équipée d'un moteur afin d'élargir leurs activités. Ils nous demandent de les aider, nous leur accordons un don de 100 000FCFA et un prêt de 500 000FCFA qu'ils rembourseront en deux fois en mars 2008 et en mars 2009. Ils ont pris en charge la différence entre le prix d'achat et le prêt soit 900 000FCFA.

VIII Réfection de l'école de Séléty

En visitant le poste de santé de Séléty, village à la frontière gambienne, nous avons été invité par le personnel enseignant de l'école à visiter leurs locaux. 6 classes construites par le Gouvernement, 2 classes en banco en piteux état, 4 classes fonctionnant sous des huttes ainsi que la cantine. Ils demandent à l'Association une aide pour arranger les deux classes en banco. Nous tombons d'accord sur une aide de 452 000FCFA. Cette aide a permis aux parents d'élèves et aux enseignants de réaliser un excellent travail et d'offrir aux élèves un cadre favorable aux apprentissages.

IX Le container

Grâce à vos dons nous avons remplis en octobre 2006 un container, transporté gratuitement par la société de Monsieur BOUSQUIE, Anouk BELLIN, s'occupe de l'envoi. Au Sénégal divers contacts s'occupent des formalités de dédouanement. Campagne électorale, les choses traînent, remaniements ministériels, nous obtenons une réponse positive mais le ministère de la Femme en charge du dossier tarde à répondre. L'immobilisation du container coûte 10 euros par jour, il faut prendre une décision, nous faisons sortir le container du port, monsieur BOUSQUIE est encore mis à contribution ainsi que Jean-Claude et Marie-Pierre LACOMBE qui déchargent et stockent le matériel. Maintenant nous attendons.....Et comme disent nos amis sénégalais : « *tout vient en son temps* »

X Animations

Christian CAZALS a animé un atelier théâtre au CEM de Kafountine et en liaison avec les professeurs d'Art Plastique a fait réaliser par les élèves des illustrations pour son recueil de poèmes : « Heures africaines » Ce recueil illustré sera vendu au profit de l'association au prix de 15 euros.

PROJETS 2007 / 2008

Paella le 1^o juin 2007 : 20 euros par personne et euros pour les enfants

Vide grenier le 3 juin 2007

Continuer le garage du village d'Abéné : environ 1 500 euros

Continuer à faire fonctionner le cabinet dentaire de Kafountine. Installation d'une fosse septique : 1 000 euros

Aider le dispensaire d'Abéné par l'achat de médicaments sur place, intégrer les médecins dans le projet de secteur. Notamment sur le plan de la prévention et de la formation : 500 euros

Envoyer le container : environ 3 000 euros

Poursuivre les actions de parrainage

Développer la commercialisation des batiks du GIE KAPEBOR ;

Le Conseil Général avec la Mission Emploi Jeunes initie en Casamance des actions dans les écoles : construction de classes. 6 jeunes en difficulté, encadrés par un moniteur éducateur, réalisent en partenariat avec les habitants la construction d'un bâtiment. Les matériaux sont payés par le Conseil Général ainsi que l'acheminement sur place. Les frais de nourriture, d'hébergement et de transport local pourraient être pris en charge par l'AFSAS, coût estimé : 1 500 euros. Ce projet a reçu l'aval de Monsieur le Sous Préfet de Diouloulou et Pierre GIGNOUD s'occupe du montage du dossier.

Marc BETINAS en liaison avec des partenaires Suisses envisage de fournir à l'île de Boune de l'eau potable. Un dossier est en cours d'élaboration. L'AFSAS favorisera grâce à sa connaissance des lieux et des personnes la logistique de l'opération.